

POSTULAT

Auteur Yves Fournier, PLR, Nicolas Voide, PDCB, Willy Giroud, PLR, et Xavier Moret, PLR
Objet Aire d'accueil des gens du voyage en Valais: il y a urgence!
Date 11.11.2014
Numéro 4.0118

La question des aires d'accueil des gens du voyage en Valais occupe notre Parlement depuis plus de deux ans. La situation se péjore mois après mois et Martigny est toujours la seule commune à offrir une infrastructure susceptible d'héberger cette population.

Dans sa réponse du 5 novembre 2014 à la Commune octodurienne, le Conseil d'Etat présente quelques pistes visant à régler ce problème, donnant ainsi très partiellement suite aux postulats déjà acceptés par le législatif cantonal.

Conclusion

A la lecture de ce document, les postulants invitent l'Exécutif cantonal à:

- Accélérer le traitement de ce dossier sensible afin que trois aires d'accueil soient concrètement mises en place avant l'été 2015,
- Respecter scrupuleusement l'esprit des postulats acceptés à une écrasante majorité en 2012 et 2014 afin que les frais d'entretien et la gestion (entrées et sorties) soient assumés exclusivement par le canton,
- Mettre à exécution avant le 1er juin 2015 la proposition de la Commune de Martigny visant à déplacer l'aire d'accueil de Martigny à l'Indivis sur la parcelle mise à disposition par la commune octodurienne afin d'éviter les nuisances régulières ou la fermeture possible décrites dans les précédents postulats et de faciliter ainsi la gestion de cette aire (proximité immédiate d'un accès à l'autoroute, des services d'entretien et de la police cantonale).